



TRAVAILLER AVEC OLIN

CODE DE CONDUITE DES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Cher partenaire commercial d'Olin :

Nous fournissons des matériaux et des solutions essentiels qui améliorent et protègent les vies, tout en respectant des normes éthiques. Notre engagement à toujours agir avec intégrité a facilité l'établissement de relations durables avec nos clients, distributeurs, fournisseurs et partenaires commerciaux. Comme nous attendons de chaque employé d'Olin qu'il agisse selon les normes d'intégrité les plus élevées, nous avons les mêmes attentes à l'égard de ceux avec qui nous faisons des affaires.

C'est pourquoi Olin dispose d'un Code de conduite des partenaires commerciaux qui décrit nos valeurs fondamentales et les normes de conduite professionnelle attendues de vous lorsque vous travaillez avec nous ou en notre nom.

Si vous avez des questions sur le contenu du présent document ou si vous avez besoin de conseils pour respecter les normes, veuillez contacter l'employé d'Olin avec lequel vous travaillez ou vous adresser à notre service d'assistance en ligne d'Olin. Vos questions et commentaires nous aident à améliorer nos processus et à devenir une meilleure entreprise.

Nous vous remercions de votre engagement à respecter les normes d'intégrité les plus strictes.



Kenneth Lane
Président-directeur général
Olin Corporation



Table des matières

Lettre d'ouverture de Ken Lane	2
Section 1 : Notre engagement en matière d'éthique et de conformité	4
Objectif	4
Une intégrité sans compromis	4
Respect des lois et règlements	5
Soulever des questions et signaler des problèmes	5
La ligne d'assistance Olin	5
Section 2 : Pratiques commerciales éthiques	6
Prévention de la corruption	6
Une concurrence loyale	6
Faire des affaires au niveau international	6
Marchés publics	7
Éviter les conflits d'intérêts	7
Cadeaux, divertissements et hospitalité	7
Section 3 : Réputation et atouts d'Olin	8
Protection de la propriété intellectuelle	8
Utilisation des actifs et des biens d'Olin	8
Tenir des registres précis	8
Protection des données	8
Intelligence artificielle	8
Section 4 : Pratiques en matière de travail et d'emploi	9
Prévenir le harcèlement et la discrimination	9
Promouvoir le travail et les droits de l'homme	9
Section 5 : Durabilité, environnement et communauté	10
L'intendance et la durabilité dans tout ce que nous faisons	10
Protéger l'environnement	11
Garantir la sécurité	11
Section 6 : Qualité et excellence des produits	12
Maintien de la qualité	12
Continuité des activités	12
Sécurité de l'information	12

NOTRE ENGAGEMENT À L'ÉTHIQUE ET À LA CONFORMITÉ

Objectif

Le Code de conduite des partenaires commerciaux d'Olin définit le comportement que nous attendons de nos partenaires commerciaux lorsqu'ils mènent des activités avec nous et en notre nom. Nos partenaires commerciaux comprennent les agents indépendants, les consultants, les entrepreneurs et toutes les autres personnes travaillant en notre nom. Ce Code de conduite des partenaires commerciaux est une extension du Code de conduite d'Olin et de ses valeurs fondamentales : Nous livrons des matériaux essentiels de manière sûre et fiable, nous agissons avec intégrité, en faisant toujours ce qui est juste, nous donnons à nos employés les moyens de s'approprier tout ce que nous faisons et nous créons de la valeur pour nos clients, nos actionnaires, nos employés et nos communautés.

Olin se réserve le droit de vérifier le respect du Code par le biais de mécanismes d'évaluation internes ou externes. Nous vous remercions de vous conformer à ce Code de conduite et nous nous réjouissons de nos relations mutuellement bénéfiques avec tous nos partenaires commerciaux, basée sur les plus hauts niveaux de comportement éthique.

Une intégrité sans compromis

Chez Olin, nous reconnaissons que l'intégrité est la clé de la réussite commerciale à long terme. Elle constitue également la base d'une relation solide entre Olin et vous, notre partenaire commercial. Nous comptons sur vous pour partager cet engagement à faire ce qui est juste et à agir avec intégrité dans tous les aspects de votre activité. Ne compromettez jamais votre intégrité ni la nôtre.





Respect des lois et règlements

Olin s'engage à respecter toutes les lois et réglementations qui s'appliquent à ses activités. Nous attendons de vous, en tant que partenaire commercial, que vous fassiez de même et que vous gériez votre entreprise conformément à toutes les lois et réglementations applicables, ainsi qu'aux normes définies dans le présent code de conduite du partenaire commercial, et que vous veilliez à ce que vos vendeurs et fournisseurs fassent de même en ce concerne le respect des lois et de ces principes.

Soulever des questions et signaler des problèmes

Dans le cadre de vos activités avec nous, nous attendons de vous que vous signaliez toute violation présumée des règlements, des lois et du présent code de conduite des partenaires commerciaux, que la violation provienne de l'intérieur ou de l'extérieur de votre organisation. N'hésitez pas à nous faire part de tout ce qui vous préoccupe.

Votre contact chez Olin peut être la personne la mieux placée pour répondre à votre question. Toutefois, vous pouvez également soulever des questions ou faire part de vos préoccupations au bureau d'éthique et de conformité d'Olin Ethics@olin.com ou au service d'assistance téléphonique d'Olin, disponible 24 heures sur 24. Le service d'assistance téléphonique est géré par une société externe indépendante afin de répondre aux préoccupations en matière de confidentialité, ce qui permet aux personnes de faire un rapport anonyme lorsque cela est préférable et autorisé par la loi.

La ligne d'assistance Olin

Le service d'assistance téléphonique est disponible en ligne à l'adresse www.OlinHelp.com et en appelant les numéros gratuits ci-dessous.

États-Unis : 1-800-362-8348

Australie : 1-800-13-5708

Brésil : 0800-047-4146

Canada : 1-800-362-8348

Chine continentale : 400-880-1487

Allemagne : 0800-724-3565

Hong Kong SAR - Chine : 800-93-2266**

Italie : 800-902432

Japon : 0120-944048

Mexique : 001-800-658-5454**

Pays-Bas : 0800-020-1701

Singapour : 800-011-1111**

Suisse : 0800-00 0528

Taiwan : 00-801-102-880**

Autres pays : 1-770-810-1127
(Appeler les USA à frais virés)

*Des traducteurs sont disponibles dans la plupart des langues.

**Composez le 800-362-8348 lorsque vous entendez l'anglais.

PRATIQUES COMMERCIALES ÉTHIQUES

Prévention de la corruption

En tant que partenaire commercial, nous attendons de vous que vous n'offriez, n'acceptiez ou ne donniez jamais quoi que ce soit de valeur à qui que ce soit pour influencer de manière inappropriée une décision commerciale ou obtenir un avantage injuste pour Olin. Cela signifie que vous devez connaître et respecter toutes les lois anti-corruption applicables, y compris la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA), la loi britannique sur la corruption, la Convention des Nations unies contre la corruption, la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption des fonctionnaires étrangers et toutes les autres lois anti-corruption applicables. Olin interdit également de faciliter les paiements aux fonctionnaires pour accélérer les actions du gouvernement, et nous attendons de vous que vous fassiez de même en ce qui concerne tout travail que vous effectuez pour nous.

Une concurrence loyale

Les lois sur le commerce équitable varient d'un pays à l'autre, mais dans la plupart des pays où nous sommes présents, des lois strictes sont en vigueur. L'Union européenne a mis en place une

législation sur la concurrence qui s'apparente aux lois antitrust des États-Unis et aux lois sur la concurrence de l'Union européenne. Les sanctions en cas d'infraction peuvent être sévères, y compris des peines d'emprisonnement et des amendes importantes. Il est essentiel que vous, en tant que partenaire commercial, compreniez les exigences fondamentales en matière d'antitrust et des lois sur la concurrence. Dans le cadre de vos relations commerciales avec nous, évitez toute activité qui pourrait donner l'impression d'un accord inapproprié visant à restreindre le commerce, en particulier si nous sommes en concurrence avec vous. Ne cherchez jamais à nous fournir des informations ou à utiliser des informations en notre nom qui sont obtenues de manière contraire à l'éthique ou illégale, par exemple par le vol, la corruption, l'écoute ou l'enregistrement non autorisé, ou des informations protégées par les lois sur les secrets commerciaux ou obtenues par le biais d'une offre d'un concurrent ou d'une nouvelle embauche.

Faire des affaires au niveau international

Olin doit se conformer à toutes les lois commerciales internationales applicables en



matière d'importation et d'exportation, en particulier celles des États-Unis. Si votre travail en tant que partenaire commercial implique l'importation, l'exportation, le transport international, la vente ou la distribution de produits d'Olin ou de produits au nom d'Olin, nous attendons de vous que vous compreniez et respectiez toutes les lois pertinentes en matière de contrôle du commerce international. Cela inclut le respect des lois anti-boycott des États-Unis et de toute autre loi sur le contrôle du commerce international. les restrictions et les sanctions imposées par les États-Unis en matière de commerce avec les pays étrangers.

Marchés publics

Nous devons toujours nous assurer que nous livrons nos produits d'une manière qui respecte pleinement les lois et réglementations relatives aux marchés publics. Pour les partenaires commerciaux travaillant sur des contrats du gouvernement américain avec Olin, nous attendons de vous que vous vous conformiez aux lois et règlements américains qui s'appliquent à vous dans le cadre de notre procédure de passation de marchés, tels que le Federal Acquisition Regulation (FAR), l'Anti-Kickback Act, le Truth in Negotiations Act (TINA) et le Procurement Integrity Act (PIA).

Éviter les conflits d'intérêts

Dans le cadre de vos activités avec Olin, nous attendons de vous que vous évitiez les conflits d'intérêts. Cela signifie que vos activités personnelles, financières, commerciales ou autres ne doivent jamais vous rendre biaisé ou partial en tant que partenaire commercial d'une manière qui affecte négativement le travail que vous

effectuez pour Olin. Nous reconnaissons que dans certaines situations, vos intérêts peuvent ne pas être totalement alignés sur ceux d'Olin, par exemple dans le cas de fournisseurs qui sont également des concurrents d'Olin ou qui ont des relations familiales, des opportunités commerciales ou qui sont membres de conseils d'administration et de comités susceptibles d'avoir un impact sur les activités d'Olin. Dans ces cas, nous vous demandons de nous signaler tout conflit potentiel avec Olin dès que vous en avez connaissance.

Offrir des cadeaux, des divertissements et l'hospitalité

Les cadeaux aux fonctionnaires dans certains pays, y compris aux employés du gouvernement américain, peuvent être interdits. Si vous offrez des divertissements ou hospitalité à d'autres personnes au nom d'Olin, que ce soit à des fonctionnaires, si la loi l'autorise, ou à des parties non gouvernementales, Olin s'attend à ce que ces divertissements ou cette hospitalité ne soient pas inappropriées, extravagantes ou qui donnent une image négative de notre entreprise. En outre, nous nous attendons à ce que ce soit conforme aux pratiques commerciales habituelles dans le lieu où le cadeau est fait et où le divertissement ou l'hospitalité a lieu. Olin interdit spécifiquement les divertissements ou les cadeaux à caractère sexuel ainsi que les divertissements ou les cadeaux qui exploitent l'identité ethnique, la race ou la religion d'une personne. Nous vous demandons de ne pas offrir de tels divertissements ou cadeaux au nom d'Olin ou aux employés d'Olin.

RÉPUTATION ET ATOUTS D'OLIN

Protéger la propriété intellectuelle

Les lois sur la propriété intellectuelle incitent aux efforts créatifs et à la recherche et au développement qui soutiennent l'innovation. Olin protégera vigoureusement sa propriété intellectuelle, y compris ses brevets, ses droits d'auteur, ses marques de commerce et ses secrets commerciaux, ainsi que les conceptions de produits et les programmes logiciels créés par d'autres sociétés qui sont protégés par des droits d'auteur ou qui font l'objet d'autres restrictions. Nous attendons de vous que vous empêchiez l'utilisation abusive, la discussion ou la divulgation, dans chaque cas, qu'elle soit formelle ou informelle, à des personnes non autorisées de toute information étant la propriété d'Olin à laquelle vous avez accès dans le cadre de vos activités avec Olin.

Utilisation des actifs d'Olin et des biens

Nous attendons de nos employés et de nos partenaires commerciaux qu'ils utilisent les ressources d'Olin uniquement à des fins professionnelles liées à Olin - jamais pour un gain financier personnel. Nos ressources comprennent le matériel, les fournitures, l'équipement, le courrier électronique et les systèmes informatiques d'Olin, si vous y avez accès.

Tenir des registres précis

En tant que partenaire commercial, nous exigeons que vous ne fassiez jamais de fausse déclaration et que vous ne falsifiiez pas les documents. du travail que vous effectuez pour le compte d'Olin. Olin peut demander à inspecter ou à examiner la documentation afin de vérifier la conformité au présent Code par le biais de mécanismes d'évaluation internes ou externes.

Protection des données

Les lois sur la protection des données nous obligent à protéger les informations personnelles de nos employés, de nos clients et de nos fournisseurs. Si vous êtes autorisé à accéder à ces informations, nous attendons de vous que vous soyez responsable de la protection de ces informations et nous exigeons le respect de toutes les lois pertinentes en matière de protection des données.

Intelligence artificielle

Nous reconnaissons que l'intelligence artificielle fait de plus en plus partie intégrante des activités commerciales. Nous évaluons soigneusement l'utilisation de l'intelligence artificielle dans nos activités et nous attendons de vous que vous respectiez toutes les réglementations et les normes éthiques dans votre utilisation de l'intelligence artificielle.

PRATIQUES EN MATIÈRE DE TRAVAIL ET D'EMPLOI

Prévention du harcèlement et de la discrimination

Olin s'engage à favoriser un lieu de travail où chaque personne est traitée avec dignité et équité, et dans le respect, indépendamment de la race, du sexe, de la religion, de la nationalité, de l'âge, du handicap, du statut militaire et/ou de l'orientation sexuelle. Nous pensons que chaque employé, à tous les niveaux de l'entreprise, a le droit de travailler dans une atmosphère exempte de discrimination et de harcèlement. Aidez-nous à prévenir tout comportement discriminatoire ou harcelant, y compris le harcèlement sexuel. Nous respecterons votre personnel. Veuillez faire preuve du même respect à l'égard des nôtres.

Promouvoir le travail et les droits de l'homme

Dans le cadre de notre engagement en faveur de bonnes pratiques commerciales dans le monde entier, nous respectons les droits de l'homme dans toutes nos activités. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent les mêmes normes. Nous respectons toujours toutes

les lois applicables en matière de travail et d'emploi et fournissons aux employés qui travaillent pour le compte d'Olin des heures de travail raisonnables, des salaires équitables et d'autres droits de l'homme fondamentaux. Nous avons également une politique de tolérance zéro à l'égard du recours au travail des enfants, au travail forcé et aux pratiques de traite des êtres humains. Nous attendons de vous que vous n'employiez jamais illégalement des enfants et, si des mineurs ou des enfants sont légalement employés par vous ou vos fournisseurs, qu'ils soient protégés de manière adéquate contre un travail qui pourrait être dangereux sur le plan physique, psychologique ou du développement. Nous attendons de vous que vous veilliez à ce que les employés n'aient pas à payer de frais de recrutement ou d'autres coûts associés et que tous vos travailleurs soient libres de quitter les lieux de travail lorsqu'ils ne sont pas en service. Nous attendons de vous que vous autorisiez vos employés à conserver leurs documents personnels en leur possession et de s'assurer qu'ils comprennent les conditions d'emploi et de travail avant de travailler avec vous.

DURABILITÉ, ENVIRONNEMENT ET COMMUNAUTÉ

L'intendance et la durabilité dans tout ce que nous faisons

Nous comprenons que l'intégration de la gestion des personnes et de l'environnement d'une manière durable est primordiale dans notre privilège d'opérer. Notre engagement en faveur du développement durable se concentre sur les opportunités où notre impact sur la planète, nos activités, notre personnel et les communautés est le plus significatif. En tant que partenaire commercial, nous collaborerons avec vous pour :

- Agir avec intégrité en tant qu'entreprise citoyenne responsable, en respectant les réglementations et les normes et en s'associant pour la protection des communautés dans lesquelles nous travaillons, vivons et servons.
- Nous nous mettons au défi de trouver des moyens innovants pour optimiser nos opérations, améliorer l'efficacité énergétique et réduire les déchets.
- Responsabiliser nos employés en traitant les autres avec un respect mutuel et en travaillant de manière à protéger notre santé et notre sécurité ainsi que celles de nos collègues.





Protéger l'environnement

La sécurité et la protection de l'environnement sont des priorités absolues chez Olin. Nous nous efforçons de protéger la santé et la sécurité de nos employés et de tous les membres des communautés dans lesquelles nous opérons. De même, nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils se conforment à toutes les lois et exigences applicables de manière à protéger la santé et la sécurité des personnes et des biens des membres des communautés dans lesquelles ils opèrent ou éliminent des déchets. Cela inclut les lois et les instructions des fabricants en ce qui concerne les eaux usées, les émissions atmosphériques et les déchets dangereux et non dangereux.

Olin est fière d'être une entreprise citoyenne responsable. Nous suivons des initiatives globales visant à minimiser l'impact négatif des activités de l'entreprise.

Nous attendons de vous que vous adoptiez une approche similaire à l'égard des préoccupations environnementales et que vous entrepreniez des initiatives d'amélioration continue afin de minimiser les incidences de vos activités sur l'environnement et la santé humaine, notamment

en prenant des mesures de protection contre la pollution du sol, de l'eau ou de l'air ou contre tout autre impact susceptible d'affecter la santé humaine, les écosystèmes naturels ou la biodiversité.

Nous surveillons notre consommation d'énergie, d'eau et de matériaux et cherchons en permanence des moyens de réduire notre consommation et d'améliorer notre efficacité. Nous vous encourageons à faire de même.

Garantir la sécurité

Olin s'engage à fournir à ses employés et à ses sous-traitants un environnement de travail sûr dans ses usines et ses installations. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent notre engagement en matière de sécurité en se conformant à toutes les lois et réglementations applicables en matière de sécurité. Si vous avez connaissance d'une condition dangereuse, d'un dysfonctionnement des systèmes de surveillance et de contrôle, d'un problème de sécurité ou d'une anomalie, vous devez en informer Olin.

Si vous constatez un problème de sécurité ou une situation menaçante dans l'une de nos installations, vous devez immédiatement contacter quelqu'un à Olin ou faire un rapport par l'intermédiaire de la ligne d'assistance d'Olin. Si une telle situation présente un danger immédiat, veuillez contacter les autorités locales, la police ou les agences de sécurité, ainsi qu'Olin.

QUALITÉ ET EXCELLENCE DES PRODUITS

Maintenir la qualité

L'intégrité et la qualité de nos produits et services sont fondamentales pour la réputation de notre entreprise et notre succès final. Tous nos produits et services doivent répondre à des critères précis d'inspection, d'essai et de qualité, conformément aux exigences contractuelles et gouvernementales. Nous comptons sur vous, en tant que partenaire commercial, pour nous aider à respecter ces normes de précision.

Continuité des activités

Olin a mis en place des plans et des processus pour assurer la continuité des activités. En tant que partenaire commercial, vous devez également disposer de plans de continuité des activités appropriés pour vos opérations qui soutiennent les activités d'Olin. Ces plans doivent être conçus et maintenus à jour pour garantir la reprise des activités, le rétablissement des fonctions critiques et de minimiser l'interruption de nos activités.

Sécurité de l'information

Olin s'efforce de protéger ses informations et les systèmes de l'entreprise contre la perte,

l'interruption, les attaques de cybersécurité et d'autres compromis ou problèmes juridiques. Nous maintenons des mesures raisonnables de protection de l'information et des systèmes de l'entreprise afin que nous puissions continuer à assurer la sécurité de nos données. Nous sommes conscients de l'importance de nos technologies de l'information. Les contrôles de cybersécurité et de confidentialité des données nous permettent de nous assurer que nous sommes en mesure de livrer nos produits à nos clients et de protéger les données de nos employés, de nos clients et de nos fournisseurs. Nous maintenons ces contrôles de cybersécurité et de confidentialité des données pour assurer la protection de nos systèmes et de nos données, et nous attendons de vous que vous protégiez vos systèmes et vos données. En tant que partenaire commercial, nous attendons de vous que vous nous informiez rapidement de tout événement de cybersécurité susceptible d'avoir un impact sur la sécurité ou la confidentialité des systèmes, des données ou des opérations d'Olin.



Avis : Il ne faut pas en déduire qu'il y a absence de brevet ou d'autres droits de propriété intellectuelle appartenant à Olin ou à d'autres. Olin n'assume aucune obligation ou responsabilité pour les informations contenues dans ce document. Les informations fournies dans le présent document sont présentées en toute bonne foi et sont basées sur les meilleures connaissances, informations et convictions d'Olin. Les informations fournies dans le présent document ne constituent pas, et ne sont pas destinées à constituer, un avis juridique ; au contraire, toutes les informations et le contenu sont fournis à des fins d'information générale uniquement. Étant donné que les conditions d'utilisation dans des installations autres que celles d'Olin échappent au contrôle d'Olin et que les exigences gouvernementales peuvent différer d'un endroit à l'autre et changer avec le temps, il incombe exclusivement à l'acheteur de déterminer si les produits d'Olin sont appropriés pour l'utilisation de l'acheteur et de s'assurer que les pratiques de l'acheteur en matière de lieu de travail, d'utilisation et d'élimination sont conformes aux exigences gouvernementales en vigueur. Par conséquent, Olin n'assume aucune obligation ou responsabilité quant à l'utilisation de ces matériaux et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite. L'utilisateur des informations fournies est seul responsable du respect de toutes les exigences gouvernementales applicables. AUCUNE GARANTIE N'EST DONNÉE ; TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT EXCLUES.